Fiches 1-2-3

1, 2, 3, je gère au mieux mes déchets !

Pourquoi passer à l’action ?

Cannettes, papiers, sacs en pastique, épluchures de légumes, frigolite, vieux frigo, piles... tous les déchets ménagers produits en Wallonie représentent 569 kilos par personne... et par an !

Dans ces 569 kilos, 375 sont triés et suivent, à des niveaux variables, une filière de recyclage. Les 194 kilos restants terminent leur vie dans un incinérateur depuis que leur mise en décharge est interdite en Wallonie (2008). C’est considérablement mieux qu’il y a une vingtaine d’années où la très grosse majorité de nos déchets finissait dans un trou ou dans un incinérateur sans autre forme de procès.

Mais tout n’est pas rose pour autant. Si on les gère mieux, la quantité totale augmente (+ 69 kilos en 10 ans). Et même trié pour être recyclé, un déchet génère pollutions et nuisances (gestion, transport, filières de transformation...). Sans oublier qu’avant d’être un déchet, un produit, un emballage a consommé des ressources pour être fabriqué.

Comment s’y prendre ?

Il y a trois grandes façons de gérer des déchets :

- la prévention. C’est la toute première étape, la plus efficace et la plus logique. Elle consiste à réduire à la source la quantité de déchets, tout simplement en privilégiant des produits qui, en bout de course, produiront moins ou pas du tout de déchets
- la valorisation. Quand on n’est pas parvenu à éviter un déchet, il faut en faire quelque chose. On peut le valoriser de deux manières différentes : en utilisant la matière (recyclage, pour fabriquer un autre produit sur base du déchet retransformé) ou en l’incinérant en récupérant l’énergie produite (valorisation énergétique).
- l’élimination. Tous les déchets qui n’auront pas pu être évités ou valorisés sont éliminés par incinération ou par mise en décharge.

Au final, faire attention à sa production de déchets, c’est des kilos et des euros épargnés. La prévention, seule, permet de réduire jusqu’à 35% la quantité de déchets produite !

Étape 1

Je trie correctement tous les types de déchets. Trier permet de recycler les déchets, ce qui diminue l’impact sur l’environnement. On peut trier : les PMC, les papiers-cartons, le verre blanc et coloré, l’huile de friture, les pneus, les vieux médicaments, les vieilles radiographies, les appareils électriques et électroniques, les piles, les lampes de poche, les déchets verts... On peut aussi parfois trier : la frigolite, les films plastique (dans certains régions, les parcs à conteneurs les acceptent).

Je fais particulièrement attention au tri des déchets dangereux. Ceux-ci polluent considérablement l’environnement s’ils sont jetés n’importe où ! Par exemple : les huiles minérales, fonds de peinture et produits ménagers toxiques (ainsi que les récipients les ayant contenus), les ampoules économiques, les thermomètres au mercure... Ils sont à déposer aux parcs à conteneurs ou parfois dans certains « coins verts » mobiles ou fixes.

J’évite les achats inutiles et les achats « impulsion » guidés par les promos des grands magasins. Utiliser une liste de courses est un bon moyen pour les éviter et n’acheter que ce dont on a réellement besoin. Dans le même ordre d’idées, mieux vaut faire ses courses le ventre plein... si l’on ne veut pas revenir avec un caddie débordant de bonnes affaires alimentaires … qu’on ne consommera pas et qui grossiront la poubelle!

J’évite toutes les sortes de produits jetables (serviettes, assiettes, verres, piles). Utilisés une seule fois, ils deviennent tout de suite des déchets.

Je choisis des produits moins emballés et j’évite les minis portions. Il est préférable de choisir des grands conditionnements, qui produisent proportionnellement moins de déchets d’emballage en plus d’être souvent moins chers (regarder le prix au kilo ou au litre renseigné sur l’étiquette du rayon).

Acheter des produits concentrés, par exemple pour la lessive, permet également de produire moins de déchets d’emballages pour le même nombre de doses.

J’appose un autocollant « stop-pub » si je ne souhaite pas de publicités toutes boîtes et/ou de presse gratuite. Cela représente 40 kg de papier par an et par personne !

Étape 2

Pour les boissons, je choisis d'abord des bouteilles consignées en verre. Pour l'eau de boisson on peut même se passer complètement d'emballage en buvant de l'eau du robinet qui est tout à fait bonne à boire et imbattable côté tarif (gain de 150 € ou plus, par an et par personne).

Je composte mes déchets organiques : restes de repas (légumes), épluchures, marc de café, coquilles d'oeufs... C'est facile, gratuit et ça permet de diminuer les déchets que l'on met dans le sac tout venant, payant. Les « organiques compostables » représentent 50% de la poubelle non triée !

J'évite les plats préparés et les produits alimentaires « tout prêt » de manière générale (pommes de terre précuites, carottes râpées, fromage râpé, barquettes de ceci, barquettes de cela...).

Pour les piles, investir dans un chargeur de piles et des piles rechargeables diminue drastiquement la quantité de piles que l'on doit jeter. Ce sont des déchets dangereux ! Actuellement, les piles rechargeables sont pratiquement au même prix que les jetables « de marque » et ne coûtent pratiquement rien à la recharge, c'est-à-dire à partir de la deuxième utilisation. Les derniers modèles ne se déchargent pas plus que des piles jetables.

Étape 3

Si j'ai des enfants, **je passe aux langes lavables** ! Ceux-ci se composent d'une partie jetable (la partie qui sera salie) et d'une partie en coton ajustable, qui sert de structure et qui sera lavée pour être réutilisée. Plus de 500 € de gains à la clé !

Je récupère ce qui peut encore servir (fardes, chemises en plastique, sacs, boutons...) **et je prolonge la vie** des appareils en les entretenant régulièrement et en les réparant si nécessaire. Réparer ou détartrer une machine à café produit beaucoup moins de déchets que de devoir en racheter une neuve !

J'achète en vrac ou à la découpe : le vrac n'est pas emballé et donc ne produit (presque) pas de déchets d'emballage. En plus, le vrac permet de n'acheter que ce dont on a besoin, contrairement aux produits préemballés qui nous obligent à acheter des quantités qui ne correspondent pas à nos besoins...

L'idéal : redécouvrir l'épicerie et les petits commerces de quartier, ou encore, le marché local.

Pour aller plus loin

En général : http://www.ecoconso.be/-Dechets-

Prévention des déchets

En général : http://www.ecoconso.be/-Prevention-des-dechets,5-

Tri des déchets

En général : http://www.ecoconso.be/-Recyclage,6-

Pour savoir quels sont les déchets acceptés dans votre parc à conteneurs :

www.copidec.be

- Fiche-conseil n° 54 : Que penser des emballages en aluminium ?
- Fiche-conseil n° 50 : Les emballages pour boissons
- Fiche-conseil n° 37 : Les eaux en bouteille
    - Fiches « prévention » : Envie d'une poubelle plus légère ?
    - Fiche-conseil n° 19 Des langes réutilisables ?
    - Fiche-conseil n° 26 : Le moins d'emballage possible
    - Fiche-conseil n° 30 Le compost
    - Fiche-conseil n° 123 Les sacs de caisse jetables
    - Fiche-conseil n° 133 Les objets encombrants, comment les valoriser ?
    - Fiche-conseil n° 134 Electroménager de longue durée
    - Dossier de L'Art d'éco... consommer n°45 : Le réemploi
    - Dossier de L'Art d'éco... consommer n°48 : La récup', la créativité à tous les étages
    - Fiche-conseil n° 47 : Trier les plastiques
    - Fiche-conseil n° 48 : Les petits déchets chimiques
    - Fiche-conseil n° 49 : Les parcs à conteneurs
    - Fiche-conseil n° 94 : Comment se débarrasser de son vieux frigo ?
    - Fiche-conseil n° 95 : Comment se débarrasser des cuisinières, des appareils de lavage et des séchoirs ?
    - Fiche-conseil n° 96 : Comment se débarrasser d'un ordinateur ?